

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE



### 1. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Sophie Hébert-Delaunay et de son client dans le cadre de la vente de prestations de service. Toute prestation accomplie par Sophie Hébert-Delaunay implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Le client est invité à prendre connaissance des présentes conditions générales de vente avant la réservation ou l'achat de toute prestation de service proposée par Sophie Hébert-Delaunay. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par Sophie Hébert-Delaunay.

### 2. Identification du prestataire

Sophie Hébert-Delaunay

Domiciliée à : La Lèverie 50410 Montabot

Téléphone : 06 75 33 42 22

Courriel : [sophie.hebertdelaunay@gmail.com](mailto:sophie.hebertdelaunay@gmail.com)

SIRET 503 509 887 00017 RCS Coutances

Membre du syndicat des naturopathes OMNES sous le numéro 1456

Contrat de responsabilité civile professionnelle auprès de l'assurance AXA / M CIBRARIO-LELIO ET M RUBOD dans le cadre du contrat d'assurance N° 6368877604, sous le numéro Adhérent OMNES n° 1456 pour une activité de NATUROPATHE A TITRE PRINCIPAL à savoir :

- Régimes et hygiène alimentaire et compléments alimentaires
- Conseils et techniques liées à l'hygiène de vie (sauna, hammam, gestion du sommeil, des rythmes de vie)
- Utilisation des outils du règne végétal, minéral et animal (tisanes, compléments alimentaires, huiles essentielles, aromathérapie, phytothérapie)
- Massages toutes techniques y compris drainage lymphatique
- Techniques réflexologiques manuelles ou avec appareillages (réflexologie plantaire, corporelle, du visage, endonasale, auriculothérapie)
- Techniques respiratoires (bol d'air jacquier, ionisation)
- Techniques de bilans naturopathiques notamment l'iridologie, bilans énergétiques et de vitalité avec ou sans appareillages, morphopsychologie

- Exercices physiques selon diverses techniques et méthodes
- et exerçant à titre accessoire des pratiques complémentaires et/ou alternatives.

Sophie Hébert-Delaunay déclare :

- Ne pas avoir connaissance d'évènements susceptibles d'engager sa responsabilité au cours des 5 dernières années.
- Qu'elle a suivi une formation valide et est titulaire d'un diplôme ou de certificats français ou étrangers (niveau de cursus obligatoire de 1200 h minimum de formation théorique en école)
- Qu'elle ne fait aucun acte visé par l'arrêté du 06/01/62 fixant la liste des actes médicaux ne pouvant être pratiqués que par des médecins
- Qu'elle n'a pas pour mission le diagnostic de pathologies, la prescription ou la délivrance de soins visant à traiter une maladie

### 3. Informations, biens et services offerts

#### 3.1 Limitation des services et responsabilités

Les prestations ne font pas l'objet d'une prise en charge par la Sécurité Sociale.

Certaines mutuelles de santé offrent un remboursement partiel ou total des prestations de naturopathie. Le client devra prendre contact avec sa complémentaire santé pour évoquer cette prise en charge avant l'accomplissement du service réalisé par Sophie Hébert-Delaunay.

Les conseils prodigués ne peuvent en aucun cas se substituer à une consultation médicale avec un médecin généraliste, un psychologue, un psychiatre, un diététicien ou tout autre spécialiste.

Les conseils ne se substituent pas au traitement médical donné, le cas échéant, par votre médecin traitant.

La feuille de conseils transmise n'est pas une ordonnance (il n'est fait aucun diagnostic) mais un conseil en matière d'hygiène de vie sur la base d'un bilan de vitalité personnel.

Les produits conseillés ne sont pas des médicaments mais des aliments ou compléments alimentaires naturels, et ne peuvent en aucun cas remplacer les médicaments prescrits par votre médecin.

Le client reste libre d'évoquer, ou non, tout problème de santé ou tout traitement médical en cours, les conseils n'ayant aucune finalité thérapeutique.

#### 3.2 Services

Sophie Hébert-Delaunay fournit à ses clients des services désignés comme suit :

- Consultation, conseils et suivi en lien avec la naturopathie
- Soins de bien-être, patchs et eaux fréquentielles
- Divers ateliers, formations, conférences, séminaires, séjours
- Programmes en ligne, livres, livres électroniques, et autres médias en lien avec la naturopathie
- Articles et dossiers sur ces thématiques

Ces services payants ou gratuits sont destinés à un usage personnel. Certaines prestations peuvent se faire à distance (téléphone, vidéo-conférence ou autres moyens de communication). Chaque service sera présenté le plus clairement possible sur le site internet [www.sophiehebertdelaunay.com](http://www.sophiehebertdelaunay.com) ou sur des communications courriels, et fera état d'informations précises telles que l'objectif de la prestation, son contenu, les éventuels documents transmis... ainsi que le prix du service.

Services au domicile du client :

Les services accomplis au domicile du client font l'objet d'un devis personnalisé afin de comprendre les frais de déplacement et de stationnement jusqu'au domicile du client.

#### 3.3 Services via des partenaires

La souscription à un service proposé par un partenaire n'engage aucunement la responsabilité de Sophie Hébert-Delaunay. Le client devra se soumettre et accepter les conditions de vente ou d'utilisation des services des partenaires avant tout achat ou inscription. Sophie Hébert-Delaunay n'offre qu'un service de mise en relation entre un partenaire et un client, et peut être rémunéré (commission, cadeau, produits...) pour cet acte.

#### 4. Commandes

Toute commande doit être confirmée par Sophie Hébert-Delaunay, par téléphone ou par courriel. L'annulation d'une commande dûment enregistrée ne peut être faite qu'avec votre consentement.

- Sophie Hébert-Delaunay met à la disposition du client les conditions générales de vente :
- par l'envoi d'un email de confirmation dans lequel se trouve un lien vers le présent document, sur l'adresse courriel renseignée lors de la réservation
- par la consultation libre des présentes conditions via le site internet [www.sophiehebertdelaunay.com](http://www.sophiehebertdelaunay.com)
- par la mise à disposition pour lecture au sein des cabinets
- par l'impression des conditions générales de vente en annexe de la facture

Les clients déclarent accepter ces conditions générales de vente lors de la signature de la Convention de prestation.

#### 5. Prix

Les prix des prestations sont ceux en vigueur au jour du courriel de confirmation. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises. La TVA n'est pas appliquée en application de l'article 293 B du Code Général des Impôts. Il n'y a aucun frais de livraison sur les prestations. Sophie Hébert-Delaunay s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations réservées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

#### 6. Durée de l'offre au moment de la commande d'une prestation de service

Une fois la prestation de service réservée, celle-ci doit être réalisée dans un délai de 30 jours. Ce délai ne remplace pas le délai mentionné sur les chèques cadeaux.

#### 7. Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit en espèce, remis en main propre, le jour de la prestation de service
- soit par chèque bancaire, remis en main propre, le jour de la prestation de service
- soit par chèque bancaire envoyé par voie postale pour les prestations à distance (encaissement après la prestation)
- soit par carte bancaire via l'application mobile Lydia

Sophie Hébert-Delaunay peut concéder une facilité de paiement par l'acceptation d'un règlement en plusieurs chèques bancaires, encaissés de manière échelonnée, et dont les dates d'encaissement sont définies ensemble au moment du paiement. Cet échelonnement ne constitue pas un droit acquis par le client. Sophie Hébert-Delaunay peut, à tout moment, et pour quelque raison, encaisser l'ensemble des chèques bancaires.

#### 8. Condition de paiement

Sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts, le défaut de paiement par le client d'une somme à son échéance entraîne de plein droit :

- l'application d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, sans mise en demeure préalable et à compter du premier jour de retard auquel s'ajoutent les frais bancaires et de gestion supplémentaires ;
- l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à Sophie Hébert-Delaunay par le client, sans préjudice de toute autre action que Sophie Hébert-Delaunay serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, Sophie Hébert-Delaunay se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations commandées par le client, de diminuer et/ou d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

#### 9. Clause de recouvrement

Si Sophie Hébert-Delaunay était amenée à avoir recours à un mandataire de justice ou à exercer des poursuites judiciaires afin de recouvrer sa créance, le client se verrait contraint de lui verser une indemnité forfaitaire égale à 7% du montant des sommes exigibles, et ce en plus des dépens directement mis à la charge du client, et sans que l'indemnité ne puisse être inférieure à 2000 euros.

#### 10. Droit de rétractation

##### 10.1 Droit de rétractation applicable aux prestations de services payables en avance

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, le Client particulier dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter de la passation de sa commande pour exercer son droit de rétraction sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé jusqu'à l'expiration de la dernière heure du premier jour ouvrable suivant.

Cependant, le Client comprend et accepte que si la prestation commandée est réalisée à sa demande avant la fin de ce délai de quatorze (14) jours calendaires, il renonce expressément à son droit de rétractation en cochant la case prévue à cet effet (article L. 221-28 du Code de la consommation).

En cas d'exercice du droit de rétractation, Sophie Hébert-Delaunay procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la Commande.

##### 10.2 Exercice du droit de rétractation

Pour exercer le droit de rétractation, le client devra informer Sophie Hébert-Delaunay de sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'un appel téléphonique ou d'une déclaration écrite avec accusé de réception dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre recommandée avec accusé de réception envoyée par la poste ou courrier électronique avec accusé de réception). Le client devra apporter la preuve que Sophie Hébert-Delaunay a bien été informée de la décision de rétractation. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

##### 10.3 Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du client du présent contrat, Sophie Hébert-Delaunay renverra la totalité des règlements reçus, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter

du jour où la société est informée de la décision de rétractation du présent contrat.

Dans le cas d'un envoi postal, merci de joindre à ce courrier une pièce justificative de votre identité.

##### 11. Droit de propriété intellectuelle

Le client reconnaît et accepte que le contenu des services, en ce qui inclut (sans que cette liste ne soit exhaustive) les textes, musiques, sons, photographies, vidéos, dessins ou autres matériels contenus dans les services ou dans les documents distribués via courrier électronique, l'information produite et présentée par Sophie Hébert-Delaunay, et ses partenaires, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle, le droit des marques, le droit des brevets ou tout autre droit reconnu par la législation en vigueur. Le client n'est pas autorisé à copier, utiliser, reproduire, distribuer ou créer des œuvres dérivées à partir du contenu des services de Sophie Hébert-Delaunay.

##### 12. Délai d'exécution

Sophie Hébert-Delaunay doit fournir le service à la date indiquée au client au moment de la réservation. Pour les prestations de service, en cas d'empêchement de l'une ou l'autre partie, le délai de transmission de l'information d'annulation du rendez-vous doit être donné téléphoniquement au moins 48 heures avant l'heure de début de l'exécution du service. Un autre rendez-vous sera alors proposé, Sophie Hébert-Delaunay devra exécuter la prestation sans retard injustifié et au plus tard 30 jours après la commande initiale.

##### 13. Retard ou annulation de rendez-vous programmé au sein des programmes d'adhésion

Si vous êtes en retard de plus de 15 minutes pour un rendez-vous, ou si vous n'avez pas annulé dans les 48 heures requises, vous avez la possibilité de décomptabiliser le montant de la prestation de votre programme d'adhésion (comme étant due), ou bien de payer des frais d'annulation de 30 euros TTC.

##### 14. Envoi des documents

La transmission des documents et feuilles de conseil est effectuée :

- soit directement lors de la rencontre, en main propre
- soit par l'envoi d'un courrier électronique à l'attention du client;
- soit par l'envoi postal (pour les personnes ne disposant pas de courriel).

Le délai d'envoi indiqué dans la description du service n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans l'envoi des documents et feuilles de conseil ne pourra pas donner lieu au profit du client à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

##### 15. Force majeure

La responsabilité de Sophie Hébert-Delaunay ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

##### 16. Garanties professionnelles

- Certificat de Conseil en hygiène de vie (école de naturopathie ISUPNAT)
- Réussite à l'examen fédéral de naturopathie FENA
- Affiliation au syndicat des naturopathes de France OMNES
- Certificat de Holistic Health Practitioner
- Affiliation à la American Association of Drugless Practitioners
- Assurance civile professionnelle et juridique AXA / M CIBRARIO-LELIO ET M RUBOD
- Déclaration de détention de données personnelles auprès de la CNIL, et mise en œuvre des obligations légales
- A jour de toutes obligations administratives
- Formation à la Prévention et Secours Civiques (niveau 1)
- Conduite lors des consultations :
  - Soutien les parties saines du corps et la capacité d'auto-guérison. Développement d'un corps sain.
  - Techniques naturelles, non invasives, pour une durée déterminée
  - Les produits et techniques retenus sont le fruit de mon analyse, des objectifs du client et du dialogue instauré.
  - Proposition d'une sélection de plusieurs produits, selon le but recherché, et libre choix du client en référence au niveau de prix, de biodisponibilité et de praticité du produit, adapté à son mode de vie.
  - Aucun acte à visée thérapeutique ou de guérison, uniquement à visée d'harmonisation des fonctions et de l'énergie vitale du corps
  - Obligation préalable de diagnostic et traitement par le corps médical conventionnel
  - Lettre à destination de médecin traitant sur les observations éventuelles, remise au client (si nécessaire)
  - Respect de la liberté individuelle de pensée, d'opinion et de religion
  - Présence d'un représentant légal pour les personnes concernées (personne titulaire de l'autorité parentale ou d'un tuteur pour les mineurs ou majeur sous tutelle, ou d'un curateur pour les personnes sous curatelle).

##### 17. Données personnelles

Les informations suivantes sont communiquées au client par le biais des échanges de courriels, ou le client est invité à prendre connaissance des mentions légales postées sur le site internet [www.sophiehebertdelaunay.com](http://www.sophiehebertdelaunay.com) rubrique Mentions légales.

##### 17.1 Consultations – demande de conseils

Les informations recueillies par les formulaires de contact attaché au site internet [www.sophiehebertdelaunay.com](http://www.sophiehebertdelaunay.com), lors de la commande, par téléphone et lors de l'entretien de la consultation font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du dossier client, à éditer les feuilles de conseils, à gérer les rendez-vous et leurs suivis. Ces informations sont sécurisées, conservées le temps de la relation contractuelle, et ne sont pas transmises à un tiers.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qu'il le concernant, que le client peut exercer en adressant un courrier postal à : Sophie Hébert-Delaunay, La Lèverie 50410 Montabot.

Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Dans ce cas, le client doit expressément l'exprimer par courriel, courrier postal, téléphone ou lors de la rencontre.

Pour mettre fin à la relation contractuelle, le client doit appeler au 06 75 33 42 22 dans un premier temps puis adresser un courrier postal à : Sophie Hébert-Delaunay, La Lèverie 50410 Montabot. Ses données seront alors supprimées des outils informatiques.

Concernant le dossier papier, son stockage est également sécurisé (armoire fermée) et conservé le temps de la relation contractuelle + 10 ans. En fin de relation, le client doit préciser dans son courrier s'il souhaite récupérer son dossier (envoi postal), autrement il sera détruit physiquement par le feu.

Responsable du traitement des données – Sophie Hébert-Delaunay

##### 17.2 Inscription internet

Les adresses électroniques recueillies par l'interface des formulaires de capture du site internet [www.sophiehebertdelaunay.com](http://www.sophiehebertdelaunay.com) ou par une autorisation de la part du client de recevoir la newsletter (lors de la rencontre), font l'objet d'un traitement informatique destiné à la transmission d'informations régulières concernant l'activité de Sophie Hébert-Delaunay : actualité du site et, occasionnellement des offres de services (les notes / partenaires).

Une demande de confirmation d'abonnement à la newsletter est envoyée au client (double opt-in), la newsletter étant gratuite. L'adresse courriel est conservée chez notre prestataire Zoho, qui répond aux exigences légales européennes en matière de sécurité des données personnelles.

Le client dispose d'un droit d'interrogation, accès, modification, opposition, suppression et rectification en contactant Sophie Hébert-Delaunay au 06 75 33 42 22.

##### 18. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. Tous les litiges auxquels les contrats concluent entre les clients et Sophie Hébert-Delaunay pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal compétent dans les conditions de droit commun. En application des articles L.211-3 et L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Pour les consommateurs situés dans d'autres pays que la France : sauf dispositions légales impératives contraires, le présent contrat sera régi par la loi française et tout litige né du présent contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

##### 19. Divers

Les présentes conditions générales de vente constituent l'intégralité de l'accord passé entre Sophie Hébert-Delaunay et le client pour ce qui concerne l'utilisation des services, et se substituent à tout accord éventuellement intervenu antérieurement entre le client et Sophie Hébert-Delaunay.

##### 20. Acceptation

Sauf conventions spéciales et écrites, le client agréé et accepte expressément les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs. Il déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

Approuvé par le client lors de sa venue au rendez-vous.

##### 21. Circulation des contrats

Les contrats conclus entre Sophie Hébert-Delaunay et les clients sont conclus *intuitu personæ*. En conséquence, le Client s'interdit de céder ou de transférer, de quelque manière que ce soit les droits et obligations en résultant, sans l'accord exprès, préalable et écrit de Sophie Hébert-Delaunay.

##### 22. Modification des contrats

Les contrats conclus entre Sophie Hébert-Delaunay et les clients ne pourront être modifiés, en cours d'exécution, que d'un commun accord entre le client concerné et Sophie Hébert-Delaunay, par voie d'avenant écrit, signé par eux.

##### 23. Nullité partielle

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses des contrats conclus entre les clients et Sophie Hébert-Delaunay par une décision de justice ou encore d'un commun accord entre les parties ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale des contrats puisse être sauvegardée.

Sophie Hébert-Delaunay

La Lèverie 50410 Montabot

06.75.33.42.22 / [sophie.hebertdelaunay@gmail.com](mailto:sophie.hebertdelaunay@gmail.com)

[www.sophiehebertdelaunay.com](http://www.sophiehebertdelaunay.com)

SIRET : 503 509 887 00017